

JOURNÉE D’HOMMAGE À ANNE-MARIE HOUDEBINE
SIGNES & SENS
LA ROCHELLE, 17 JUIN 2011

LES MOTS DE LA PÊCHE ou « emprunter c’est jouer »

Marc Sourdod

Parler des mots de la pêche, du jargon des pêcheurs demande d’abord qu’on s’interroge sur la notion même de « jargon », afin d’éviter tout malentendu. Et d’abord celui qui pourrait être lié à un emploi trivial de ce mot.

Quand nous parlons de « jargon », nous n’avons aucune prévention normative ; nous n’y attachons aucune connotation péjorative. Nous nous référons au contraire à une notion bien connue et bien définie par les linguistes.

Un jargon est, selon notre point de vue, à la suite de Denise François¹ : *un parler technique qui peut être ésotérique pour le profane, mais dont la fin n’est pas de masquer l’objet du discours : elle est, au contraire, d’en rendre l’expression plus rigoureuse, plus spécifique. C’est cette caractéristique « économique » qui distingue prioritairement un jargon d’un argot qui, lui en revanche, aura pour fonction première de réserver le contenu de la communication aux seuls membres du groupe qui l’utilisent².*

Le jargon des pêcheurs est donc, pour nous, cette façon de parler qu’utilisent entre eux les « chevaliers de Saint-Pierre », pour reprendre une des expressions consacrées par l’usage pour les désigner. Même si cette mise en mots peut avoir, parfois, une certaine opacité pour les non-pêcheurs, il n’en reste pas moins que ce jargon n’est pas fait pour exclure, mais bien pour dire juste, bref, précis, au sujet des choses de la pêche. Mais il peut parfois s’y mêler une certaine connivence qui renforce le sentiment d’appartenance au groupe³, et un goût certain du jeu de mot qui égaie les parties de pêche ou les conversations d’avant ou d’après pêche.

C’est de ce côté qu’il faut voir la différence que nous faisons entre « jargon » et « technolecte » qui, par ailleurs, partagent cette fonction « économique » Un technolecte exclut la dimension ludique de l’échange et ramène la connivence à sa plus simple expression.

¹ Denise François, 1988, « Les paradoxes des argots », *Actes du colloque culture et pauvreté*, La Documentation française, p.63-68.

² Marc Sourdod, 1991, « Argot, jargon, jargot », *Langue française* N°90, mai 1991, p.13-27.

³ Marc Sourdod, 2002, « L’argotologie : entre forme et fonction », *La linguistique*, Vol.38/1, p.25-39.

Si argots et jargons s'opposent quant à leur fonction fondamentale- un jargon n'est pas fait pour cacher, contrairement à un argot - ils n'en possèdent pas moins certaines caractéristiques communes dans leur façon de puiser dans la langue de tous les jours pour la transformer et se l'approprier. Là encore on pourra noter quelques différences entre jargons, formellement plus proches des argots et technolectes.

On peut ainsi mettre en avant un certain nombre de procédés qui vont nous permettre d'expliquer l'origine de la plupart de ces mots de jargon issus, tels quels ou transformés, de la langue quotidienne ou empruntés à une autre langue.

Les glissements de sens.

Certaines unités de la langue commune se retrouvent dans le jargon des pêcheurs avec un sens nouveau, conséquence d'un glissement sémantique qui peut avoir une origine métaphorique ou métonymique.

Dans le cas de la métaphore, qu'on peut considérer comme une comparaison sans comme, cela revient à rapprocher deux mondes, deux univers du discours qui n'ont pas forcément de points communs dans le quotidien le plus trivial.

Ainsi une *queue de rat*, bas de ligne en nylon de diamètre décroissant vers la pointe, utilisé pour la pêche à la mouche, réfère au monde animal, alors que *mitrailleuse*, canne courte employée pour la pêche au coup à cadence rapide, renvoie plutôt au domaine guerrier et *olive*, un plomb de forme ovoïde, au règne végétal. On pourrait multiplier les exemples, plus ou moins imagés, plus ou moins pittoresques, mais ce n'est pas là le cœur de notre propos. Précisons néanmoins que ces glissements métaphoriques sont beaucoup plus fréquents dans le vocabulaire des jargons que dans celui des technolectes

Dans le cas de la métonymie, fréquemment le résultat d'une ellipse, d'un raccourcissement d'un ensemble plus long, on pourra avoir un rapport de la partie au tout, de la matière à l'objet lui-même, etc. Ainsi le traditionnel *bouchon* était-il fabriqué, à l'origine, dans un véritable bouchon de liège, alors qu'une *vieille-main* désigne un pêcheur généralement âgé et expérimenté et qu'un *madeleineau* désigne un petit saumon qui remonte en rivière aux environs de la Ste Madeleine. De la même façon certains noms propres sont passés dans le jargon des pêcheurs. Une *monture Drachko* ou, plus souvent, une *Drachko* est une monture, utilisée pour la pêche des carnassiers, due à Albert Drachkovitch, pêcheur et peintre de renom.

Il arrive également que certaines unités, issues de la langue courante ou d'un autre jargon, voire d'un argot, soient utilisées par les pêcheurs dans un sens bien spécifique, phénomène général

de changement de sens qui avait été relevé et analysé par le linguiste⁴ Antoine Meillet dès 1905. Ces mots qui n'ont pas de rapport avec la pêche dans le langage quotidien peuvent prendre sens dans le jargon des pêcheurs et doivent être relevés comme tels. Ce phénomène est l'une des sources les plus importantes de ce vocabulaire. Ainsi *araignée* pourra désigner une mouche artificielle de type particulier ; une *cuillère* est un leurre d'usage courant, un *rappel*, une technique d'amorçage particulière. Et des mots comme *matos* ou *camelote* prennent le sens plus précis de « matériel de pêche » ou d'« amorce » dans un contexte halieutique.

Les procédés formels.

La troncation et l'abréviation sont les deux procédés formels les plus fréquemment utilisés. Ainsi préférera-t-on dire une *Drachko* au lieu d'une *monture Drachko*, une *artificielle* à la place d'une *mouche artificielle* ou une *arc* pour une *truite arc-en-ciel*.

On pourra dire également un *22 sur 8* pour signifier « un hameçon N° 22 monté sur une ligne en nylon de 8/100 de mm ». Une *ondulante* ou une *tournante* seront employées à la place de « cuillère ondulante » ou « cuillère tournante » pour parler de ces leurres.

On voit, avec de tels exemple ce que peut signifier ce que nous appelons la fonction « économique »⁵ du jargon : une mise en mots brève, synthétique et univoque pour les participants au fait de la pratique et du parler du domaine qui les réunissent .

Moins fréquents, mais néanmoins bien présents, sont les mots composés, les synthèmes du type *mort-manié* pour désigner la technique de pêche employée pour la recherche des carnassiers, à l'aide d'un poisson mort animé par le pêcheur et non pas posé sur le fond. Ces unités réfèrent le plus souvent au matériel ou à un accessoire utilisés tels que *lance-bouillette*, « sorte de fronde rigide pour envoyer au loin les bouillettes » ou *accroche-leurre* « petit anneau situé juste au dessus de la poignée de la canne à pêche, auquel on peut accrocher le leurre ».

Les dérivés, comme dans la langue quotidienne, sont beaucoup plus fréquents et utilisent des suffixes issus parfois de la langue familière, voire des argots. Telles sont les unités comme *tirette*, *panseux* ou *matos* qui utilisent ces différents types de suffixe que l'on ne retrouve pas dans le cadre des technolèctes.

Contrairement à ce qui se passe pour les argots, l'aphérèse, l'élimination de la première partie du mot, est très rare avec les jargons. Ce procédé, en effet, assure une certaine opacité, c'est pourquoi les argots l'utilisent. Parmi les rares exemples relevés, nous citerons *tutu* résultat de l'aphérèse de « hotu », et de son redoublement.

⁴ Antoine MEILLET, 1905, « Comment les mots changent de sens » *Année sociologique* 1905-1906, P.16-20.

⁵ Marc Sourdot « L'argotologie... » Opus cité p.30

Parmi les procédés formels qui expliquent la formation des mots de la pêche, la siglaison semble relativement peu utilisée, sinon pour rendre compte des noms d'associations ou d'institutions comme *A.A.P.P.M.A* « Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatique », la société de pêche de base. Rares sont en effet les unités comme *W.F.* sigle de « Weight forward » qui désigne une ligne pour la pêche à la mouche dont l'essentiel du poids est décalé vers l'avant.

Les emprunts

Ils sont très nombreux dans le jargon des pêcheurs et proviennent pour la plupart de l'anglais puisque les anglais, et les américains par la suite, ont été très souvent les initiateurs et les codificateurs des principales techniques utilisées de nos jours. On retrouve ces emprunts aussi bien dans la pêche au coup moderne dite « à l'anglaise » avec des mots comme *waggler* pour désigner un flotteur à un seul point d'attache ou *pinkies* pour désigner une variété d'asticots que dans la pêche au lancer avec *popper*, *cranckbait* ou *jig* pour désigner différentes sortes de leurres ou dans la pêche à la mouche. Mais on les trouve également dans le vocabulaire général de la pêche, comme dans *no-kill* et *catch and release* pour désigner le fait que le poisson pris est immédiatement relâché. Dans la pêche au coup traditionnelle, en revanche, ces emprunts à l'anglais sont beaucoup moins fréquents.

Les emprunts à d'autres langues sont beaucoup plus rares. Nous citerons pour mémoire l'étymologie malicieuse que Michel Duborgel, se référant à Charles de Massas, attribue à *pater-noster*, « montage utilisé pour pêcher le brochet à l'aide d'un émerillon triple » : *ce nom lui avait été donné parce que où il est utilisé, un brochet peut faire son dernier Pater Noster.*⁶ On citera également *rigoletto* emprunté à l'italien pour désigner une sorte de petit flotteur indicateur de touches.

Et c'est dans le traitement et l'évolution des emprunts qu'on pourra noter une notable différence entre jargon et technolecte. Pour illustrer ce point je comparerai brièvement ce jargon de la pêche et un technolecte, celui de l'audiovisuel et de la communication.

Un organisme officiel : « La commission générale de terminologie et de néologie » fait la chasse aux termes empruntés à d'autres langues, sous prétexte « d'enrichissement de la langue française ». Cette commission essaie de lutter, en fait, contre ce qu'Etiemble appelait déjà dans les années 60 le « franglais ». Ces recommandations officielles ne sont pas parvenu, pour autant, à faire adopter « prêt à monter » à la place de « kit » ou à remplacer « blog » par « bloc-note », « scoop » par « exclusivité » : exemples tirés de l'opuscule *Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication*.

⁶ Michel Duborgel, 1974, *Traité pratique de la pêche*, Paris, Morgan, p.532.

Termes, expressions et définitions publiés au Journal Officiel. 2006. Et l'on comprend facilement pourquoi il est généralement vain de vouloir remplacer des unités installées dans l'usage, la raison principale demeurant la dépense articuloire importante du terme « francisé » par rapport à celle du terme « emprunté » : voir *kit* et *scoop*.

Mais s'il est possible de légiférer, sans garantie de succès, pour les technocetes de l'audiovisuel, de la pétrochimie, de l'économie, de la défense, pour n'en citer que quelques-uns, il en va tout autrement pour les jargons de loisirs. Et notre jargon de la pêche est à l'abri, si l'on peut dire, de la tentation légiférante surnormative ; l'usage des termes n'y dépend que du bon vouloir des usagers.

La source de ces emprunts, nous l'avons dit, c'est essentiellement l'anglais et ce à travers différents supports. La presse magazine qui comprend une vingtaine de titres papiers, généralistes ou plus spécialisés et la presse en ligne. Les ouvrages qui composent ce qu'on appelle, un peu pompeusement, la « littérature halieutique » : ouvrages techniques généralistes ou spécialisés, mais aussi quelques oeuvres d'auteurs comme René Fallet, Maurice Constantin -Weyer ou Maurice Genevois. Et, enfin, mais tout aussi important, les catalogues, papier ou en ligne, des fabricants et des distributeurs.

L'emprunt correspond donc d'abord au besoin de l'échange. On importe la dénomination avec le matériel, la tactique ou la technique.

Ainsi, au cours des années 70, les méthodes traditionnelles des pêches au coup ont été supplantées par des techniques importées d'outre-manche. Cela s'est d'abord traduit par un renouvellement partiel du vocabulaire touchant le matériel. Ainsi on parle de *swim-feeder* ou le plus souvent *feeder* pour désigner un petit engin qui permet de positionner l'amorce au plus près de l'hameçon. Un *waggler* désigne un flotteur à un seul point d'attache à sa base. Un autre flotteur, tout en longueur, se nommera *stick*. Les pêcheurs de carpes, les carapistes, qui pratiquent de nuit attendent la touche, installés dans leur *level chair* ou allongés dans leur *bed-chair*, sous leur *bivy* à proximité de leur *spot*, après avoir amorcé aux *pellets*.

On peut penser qu'il n'y a pas, dans ces emprunts, une stricte nécessité économique et que l'équivalent français pourrait sans doute faire l'affaire. Mais l'usage de ce jargon, dans ce cas, obéit sans doute plus à un sentiment de connivence, voire de complicité, entre les participants de l'échange, locuteurs en situation ou lecteur/auteur. C'est sans doute là, encore, une différence notable qu'on peut observer entre jargons et technocetes.

Mais il arrive que ces emprunts soient quelquefois remplacés par un équivalent, voire une création, en français. Un cas intéressant est celui de *bouillettes* qui, très vite a remplacé auprès des carapistes *boilies* pour désigner de petites billes d'amorce compactée et bouillies avec lesquels ils

eschent leur ligne. On doit cette création au rédacteur d'une revue halieutique, angliciste par ailleurs. On notera, ce qui peut expliquer le succès de cette adaptation, son caractère bref, dissyllabique comme l'original, et parlant « bouillette » évoquant « bouillir ». En revanche le terme *graciation* pour désigner le fait qu'on remet le poisson à l'eau après l'avoir capturé, terme employé par les pêcheurs québécois, n'a pas remplacé l'emprunt *no kill*, favorisé sans doute par sa brièveté phonique.

Est-ce à dire qu'une certaine tendance au « linguistiquement correct » se fait jour dans ce monde de la pêche ? Sans parler, comme dans le cas des technoclectes évoqués plus haut, de surnorme ou de « recommandation officielle », on peut relever une véritable attention à la langue de la part des participants. Dès 1913, par exemple, dans l'introduction de son ouvrage *La pêche sportive*, le Vicomte Henry de France précise (p.XXVII) : « ..nous avons donc cherché dans notre langue des équivalents aux expressions anglaises et nous n'avons conservé que celles qui étaient absolument intraduisibles ou qui auraient nécessité des périphrases. » Maurice Constantin-Weyer (prix Goncourt 1928) dans son ouvrage *Le moulinet à tambour fixe* alterne l'emploi des termes anglais seuls mais notés en italique néanmoins quand il pense être suivi par ses lecteurs : (p.70) « c'est l'appât le plus communément employé par les pêcheurs *up stream*. Si vous pêchez *down stream*, il fait terriblement vriller les lignes fines » alors qu'il donne la traduction notée entre parenthèses pour les unités qui lui paraissent moins courantes : (p71) « ... l'hameçon de queue de la monture à véron doit être du type *round bent* (courbé rond) et non du type irlandais. »

De nos jours cette question continue de faire débat, moins en termes de normalisation que prétexte à expression ludique. Ainsi dans l'éditorial d'avril 1994 du mensuel *La pêche et les poissons*, le rédacteur en chef s'interrogeait, sous le titre *Quiver-tip... ou bout qui tremble ?* sur le bien fondé de l'obligation de traduction des termes anglais, à peu près dans les mêmes termes qu'H.de France : « Mais il faut admettre qu'il y a un certain nombre de termes inventés par les anglais quasiment intraduisibles ou dont la correspondance en français est un tantinet ridicule. Des exemples : *quiver-tip* : bout qui tremble. *Swing-tip* : bout qui balance, *waggler* flotteur qui frétille ». Même tonalité relevée, plus près de nous en octobre 2008, dans un article de la même revue intitulé « Appelons un shad un shad » où l'auteur constate que « l'anglais est partout et vouloir y échapper à n'importe quel prix serait finalement aussi ridicule que l'employer à tout va ».

On voit donc ici apparaître, à côté du besoin de brièveté articulatoire- une unité remplaçant toute une périphrase- un souci de bienséance qui est une réalité à ne pas oublier quand on traite de néologie, d'adaptation ou de traduction.

Ludisme encore, et volontaire cette fois, le chroniqueur qui au lieu d'employer l'expression anglaise, pour caractériser la nage d'un leurre, « walking the dog » ou son équivalent français

« nage saccadée », préfère sa traduction mot à mot : « en promenant le chien ». Comme on le voit, on est loin du sérieux et de la codification rigide d'un technolecte .

De la même façon, on peut observer une évolution des termes qui, à quelques dizaines d'années de distance peuvent prendre des significations différentes. Ainsi au début du XX^e siècle un moulinet était forcément un engin à tambour, à axe de récupération tournant. L'invention et la mise au point d'un autre système, un *moulinet à tambour fixe* –la récupération de la ligne se faisant par l'intermédiaire d'un arceau tournant appelé *pick-up*– révolutionna la pratique de la pêche au lancer qui se popularisa. Pendant quelques années, disons les années 30 et 40, on devait préciser si l'on parlait d'un moulinet à tambour fixe ou à tambour tournant. Des années 50 à l'aube de ce siècle, le tambour fixe étant pratiquement le seul utilisé en France à cause de sa simplicité d'emploi, on ne précisait plus et l'on parlait simplement de *moulinet*. Au début des années 2000, sous l'influence des techniques de pêche venues d'outre atlantique, le moulinet à tambour tournant, désormais plus facile d'utilisation, est redevenu d'usage courant. Les périphrases « tambour fixe » « tambour tournant » a été très vite remplacée par les termes anglais « spinning » et « casting » pour désigner les deux sortes de moulinets mais aussi les cannes à lancer y afférentes : « cannes spinning » ou « cannes casting ». Et l'on observe ainsi une résurgence de termes « spinning » et « casting » qui avaient été employés mais dans un sens moins précis : « casting » désignant le lancer en général et spinning la pêche au lancer avec l'emploi de leurres ou d'appâts tournants comme l'atteste ce titre de chapitre du livre d'H.de France cité plus haut : *Le spinning ou pêche à l'appât tournant*.

Ainsi ce bref survol des mots de la pêche nous a permis de

-mieux illustrer la différence que nous faisons entre « jargon » et « technolecte »

-mettre en évidence la composante ludique du premier à la différence de l'autre et la plus grande liberté de ton qui le caractérise.

-mettre en évidence la relative instabilité du jargon de la pêche, en prise direct avec les besoins changeants du groupe mais également libéré des contraintes normatives dont relèvent les technolectes plus « savants ».

-mettre en évidence l'intérêt porté à la langue, à ce jargon, par les pêcheurs eux-mêmes.

Emprunter c'est jouer, comme nous l'annoncions en titre, mais c'est

Jouer avec le temps diachronie.

Jouer avec la langue source : reformatage des mots empruntés.

Jouer avec la langue cible : innovations, néologismes

Jouer pour s'amuser « promener le chien » « appeler un shad un shad »

Jouer à réfléchir sur et à parler de la langue.

Quelques précisions terminologiques

Queue de rat : bas de ligne en nylon de diamètre décroissant vers la pointe

Mitraillette : canne très courte pour la pêche au coup à cadence rapide

Olive : un lest en plomb de forme ovoïde

Bouchon : désignation traditionnelle du flotteur indicateur de touche en pêche au coup.

Vieille-main : pêcheur expérimenté, généralement âgé

Madeleineau : saumon qui remonte en rivière aux alentours de la Ste Madeleine

Monture Drachko ou simplement **Drachko** : monture utilisée pour la pêche des carnassiers, mise au point par Albert Drachkovitch, peintre et pêcheur de renom

Araignée : mouche artificielle de type particulier

Cuillère :leurre, métallique le plus souvent, pour la pêche des carnassiers

Rappel : technique d'amorçage qui consiste à envoyer de l'amorce sur le coup pêché.

Matos : matériel de pêche , différent selon les techniques considérées.

Camelote : l'amorce utilisée par les pêcheurs au coup.

Artificielle : abréviation de « mouche artificielle »

Noyée : une mouche noyée, qui pêche sous la surface de l'eau.

Arc : abréviation de truite arc en ciel

« Un **22 sur 8** » abréviation pour un hameçon N°22 monté sur un nylon de 8/100

Ondulante : Abréviation de « Cuillère ondulante »

Tournante : Abréviation de « cuillère tournante »

Lance-bouillette : sorte de fronde pour envoyer au loin des bouillettes

Accroche-leurre : petit anneau situé au dessus de la poignée de la canne auquel on peut accrocher le leurre.

Tirette : technique de pêche au poisson vivant, au vif, que l'on ramène par brèves tirées.

Panseux : vers issus de la panse des bovidés

Tutu : aphérèse de Hotu, poisson blanc des eaux vives.

W.F. sigle de Weight forward désigne une variété de ligne pour la pêche à la mouche.

Waggler : flotteur à un seul point d'attache en pointe

Pinkies : variété d'asticots.

Popper : leurre de surface

Cranckbait : leurre de type poisson-nageur de pleine eau

Jig : leurre pour la pêche à dandiner

No kill : le fait de prendre le poisson sans le tuer

Pater noster : émerillon triple utilisé pour la pêche au vif

Rigoletto : petit flotteur indicateur de touches

Swim-feeder ou feeder : amorçoir positionné sur la ligne elle-même

Stick : flotteur de forme très allongée

Level chair : fauteuil confortable utilisé par les carpistes

Bed chair : lit de camp utilisé par les carpistes

Bivy : tente où se retirent les carpistes durant la nuit.

Spot : Place qu'on estime favorable à la pêche

Bouillettes : petites billes d'amorce compactées et bouillies a remplacé Boilies

Up stream : amont **Down stream** : aval

Quiver tip : canne munie d'une scion très souple qui tremble à la touche.

Shad : leurre souple qui imite vaguement un poisson.

Walking the dog : nage saccadée conférée à un leurre pour imiter un poissonnet

Pick-up : pièce du moulinet à tambour fixe qui permet de récupérer la ligne.

Tambour tournant : moulinet à tambour tournant **Tambour fixe** : moulinet à tambour fixe.

Spinning : pêche au tambour fixe

Casting : pêche au tambour tournant